

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2019

Excusé (e) s : , Marie BOUFFAUT et Céline KERIO

Absente : Aorélian LE BOT

Le procès verbal de la séance du 1^{er} mars 2019 est approuvé à l'unanimité.

I-POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

• NOUVELLE SALLE DES FETES - ATTRIBUTION DES MARCHES

VU la procédure de mise en concurrence en vue l'attribution du marché cité en objet,

VU les critères de choix,

VU les offres reçues en réponse à l'appel d'avis à concurrence,

Vu la proposition de la commission d'ouverture des plis,

Il est proposé au conseil municipal, de retenir les entreprises ci-dessous :

	LOT	ENTREPRISES RETENUES	Estimations HT	Montant HT du marché
1	TERRASSEMENT -VRD	EIFFAGE-PONTIVY	286 000 ,00 €	286 000,00 €
2	ESPACES VERTS - AMENAGEMENTS EXTERIEURS	ATLANTIC PAYSAGE - Auray	62 400,00 €	41 500,00 €
3	GROS OEUVRE	SARL DANIEL JEGAT Réguiny	590 000,00 €	640 000,00 €
4	CHARPENTE BOIS -BARDAGE	SAS ROLLAND -Ruffiac	45 000,00 €	48 500,00 C
5	ETANCHEITE	BIHANNIC- Brest	183 800 ,00 €	202 000,00 €
6	BARDAGE ZINC	RIO - Bohal	72 800,00 €	70 983,17 €
7	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM -SERRURERIE	LA MENUIS - Noyal - Pontivy	144 800 ,00 €	127 734,21 €
8	MENUISERIE INTERIEURE - AGENCEMENT -PARQUET	THETIOT- La Chapelle-Caro	174 900,00 €	153 000,00 €
9	CLOISON MOBILE	ACOPLAN- Coignières (78)	38 700,00 €	28 362,00 €
10	CLOISONS SECHES-ISOLATION	LE SOURN HABITAT - Le Sourn	99 300,00 €	111 200,00€
11	REVETEMENTS DE SOLS- FAIENCE	MOISAN CARRELAGE- Pontivy	74 600,00 €	75 000,00 €
12	PEINTURE	TANGUY-LAUNAY- Saint Mayeux	43 300,00 €	41 769 ,92 €

13	PLAFONDS SUSPENDUS	COYAC Emmanuel- VANNES	17 300,00 €	16 450,63 €
14	EQUIPEMENTS DE CUISINE	SAS CAILLAREC - Quimper	72 600,00 €	73 500,00 €
15	PLOMBERIE-SANITAIRES-CHAUFFAGE -TRAITEMENT D AIR	SAS Jean-Noël TEXIER-Pontivy	321 000,00 €	349 350,00 €
16	ELECTRICITE COURANTS FAIBLES	EA2I- Pontivy	86 800,00 €	107 258,00 €
		TOTAL HT	2 313 700,00 €	2 372 607,93 €

Pour le lot électricité, les options alarme anti-intrusion et sonorisation ont été retenues. André LE MOIGNO et Thierry DACQUAY rencontreront le BET GUEGEN-PERENNOU le mercredi 27 mars prochain pour une présentation détaillée du système d'ouverture des portes par des badges. Si cette solution devait être retenue, le marché ferait l'objet d'un avenant.

Concernant le lot n°5, étanchéité, Monsieur EVENNO, coordonnateur SPS, doit faire un retour rapide concernant le maintien ou non des lignes de vie, qui pourrait être remplacées par des potelets, pour que le personnel qui serait amené à intervenir sur le toit, le fasse en toute sécurité.

Une première réunion est programmée le mercredi 17 avril prochain avec les entreprises EIFFAGE et JEGAT.

Le plan de financement actualisé est présenté aux élus. Le coût total de l'opération est porté à 2 800 000,00 € HT financé avec un emprunt d' 1 000 000,00 €.

MARS 2019			RECETTES	
	HT	TTC		
Honoraires techniques (géomètre, étude de sol, architecte, bureau d'études, assurances..Mission SPS, CT...	231 804,44 €	278 165,33 €	DETR (Préfecture) 47% de 450 000 €	211 500,00 €
			PST 2019-2020-2021 (conseil départemental) 25 % de 1 500 000 €	375 000,00 €
Travaux viabilisation et aménagements extérieurs - éclairage public	327 500,00 € + 56 500,00 € EP	460 800,00 €	Fonds de concours (PONTIVY-COM)	100 000,00 €
Travaux salle	1 966 219,81 €	2 359 463,77 €	Contrat Région/ Pays	200 000,00 €
Mobilier-cuisine-gradins..	Cuisine 73 500,00 € Gradins - 98 580,00 € Mobilier - 37 473,45 €	88 200,00 € 118 296,00 € 44 968,14 €		
Reste en divers et dépenses imprévues	8 422,74 €	10 107,29 €	Fonds chaleur - ADEME-géothermie	38 000,00 €
			Emprunt	1 000 000,00 €
			FONDS PROPRES	884 325,60 €
			FCTVA	551 174,40 €
TOTAUX	2 800 000,00 €	3 360 000,00 €		3 360 000,00 €

- **COMMERCES EN CENTRE-BOURG**

Madame le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 25 janvier dernier, le conseil municipal s'était prononcé favorablement pour la construction d'une boulangerie neuve en centre-bourg, sur la parcelle de la maison LE MOUJEL. Les élus ne disposaient alors pas de coûts estimatifs pour cette opération.

Un architecte a été sollicité pour estimer ces travaux.

Un tableau reprenant les coûts comparatifs des différentes possibilités concernant la boulangerie est présenté aux élus.

20 h30 - Arrivée de Céline KERIO

Si les élus portent leurs choix vers une construction neuve, un emprunt de 500 000,00 € devrait être réalisé, car l'autofinancement est consacré exclusivement à la salle des fêtes. Avec l'emprunt d'1 000 000,00 € qui est prévu pour la salle des fêtes, la commune pourrait se retrouver dans une situation financière difficile et tendue. Une projection d'emprunts est présentée aux élus.

De plus un élu fait part qu'une fois la salle des fêtes construite, le prochain chantier sera celui du restaurant scolaire, et qu'à la vue du nombre des naissances, du nouveau lotissement en cours, ce chantier sera prioritaire. Avec la construction d'une boulangerie neuve, la commune ne pourrait plus investir.

D'autre part, si ce n'est pas encore confirmé, il semblerait que la reprise de la supérette soit en bonne voie, le dépôt de pain serait donc maintenu, ce qui laisserait un peu plus de temps aux élus pour se positionner.

Enfin, la chambre des métiers et la chambre de commerce n'ont à ce jour pas présenté leur étude de marché.

Les élus souhaitent donc attendre cette étude pour se positionner, mais se prononcent à l'unanimité pour limiter l'investissement de cette opération.

II- FINANCES

Objet de la délibération : Affectation des résultats 2018

Suite au vote du compte administratif du budget principal lors de la séance du 1^{er} mars 2019, Madame le Maire fait part à l'assemblée qu'il y a lieu d'affecter le résultat de clôture qui est le suivant:

INVESTISSEMENT

Résultat de clôture au 31/12/2018 : + 234 317,52 €uros

Restes à réaliser reportés en dépenses : 983 465,67 euros

Restes à réaliser reportés en recettes : 79 958,25 €uros

FONCTIONNEMENT

Résultat de clôture au 31/12/2018 : + 460 602,05 €uros

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide

- de reporter la totalité de l'excédent de fonctionnement pour équilibrer la section d'investissement soit 406 602,05 €uros, à l'article 1068 du budget 2019,

- de reporter en investissement l'excédent de clôture de 234 317,52 €uros en recettes d'investissement à l'article 002 du budget 2019.

Objet de la délibération : Vote du budget principal 2019

Le Conseil Municipal examine la proposition de budget 2019 établie par la commission des finances et présentée par Madame le Maire puis vote ce document tel que présenté, lequel peut se résumer ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<u>Chapitres</u>	<u>Dépenses de fonctionnement</u>	
011	Charges à caractère général	343 254,55 €uros
012	Charges de personnel	477 724,79 €uros
022	Dépenses imprévues	6 498,36 €uros
7391171	Dégrèvement taxe foncière jeune agriculteur	1 000,00 €uros
023	Virement à la section d'investissement	221 310,96 €uros
65	Charges de gestion courante	229 630,45 €uros
66	Charges financières	23 000,00 €uros
67	Charges exceptionnelles	200,00 €uros
68	Dotations aux amortissements et provisions	17 192,19 €uros
	TOTAL	1 319 811,30 €uros

<u>Chapitres</u>	<u>Recettes de fonctionnement</u>	
002	Excédent de fonctionnement reporté	0.00 €uros
6419	Remboursement sur rémunération du personnel	12 400,00 €uros
70	Produits des services	146 228,00 €uros
73	Impôts et taxes	616 018 ,30 €uros
74	Dotations et participations	494 345,00 €uros
75	Autres produits de gestion courants	38 600,00 €uros
76	Produits financiers	20,00 €
77	Produits exceptionnels	2 200,00 €uros
722	Travaux en régie	10 000,00€uros
	TOTAL	1 319 811,30 €uros

SECTION D INVESTISSEMENT

<u>Chapitres</u>	<u>Dépenses d'investissement</u>	
16	Emprunts et dettes assimilés	69 800,00 €uros
20	Immobilisations incorporelles	425 347,75 €uros
21	Immobilisations corporelles	176 724,00 €uros

23	Immobilisations en cours	1 845 252,52 €uros
020	Dépenses imprévues	12 059,27 €uros
041	Opérations patrimoniales	124 234,15 €
040	Opérations financières entre sections	10 000,00 €uros
	TOTAL	2 663 417,69 €uros
<u>Chapitres</u>	<u>Recettes d'investissement</u>	
10	Dotations, fonds divers et réserves	48 000,00 €uros
16	Emprunts et dettes	943 500,00 €uros
13	Subventions d'investissement	614 260,82 €uros
041	Opérations patrimoniales	124 234,15 €uros
28	Amortissements et immobilisations	17 192,19 €uros
021	Virement de la section de fonctionnement	221 310,96 €uros
1068	Affectation du résultat	460 602,05 €uros
001	Solde d'exécution reporté	234 317,52 €uros
	TOTAL	2 663 417,69 €uros

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide,

-d' adopter le budget communal 2019 tel que présenté ci-dessus.

Section d'investissement

Principaux Investissements :

Salle des fêtes : 2 085 000,00 €

Acquisition foncière : 58 000,00 €

Logiciels services périscolaires - Mise en place d'un portail familles : 9 000,00 €

Containers enterrés : 48 000,00 €

Section de fonctionnement : les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées. Les montants des dotations restent stables.

Objet de la délibération : Budget annexe du Lotissement Park Liamm- Affectation du résultat 2018

Suite au vote du compte administratif du budget annexe du lotissement "Park Liamm" lors de la séance du 1er mars 2018, Madame le Maire fait part à l'assemblée qu'il y a lieu d'affecter le résultat de clôture qui est le suivant:

Section de fonctionnement : déficit : 39 032,40 €uros

Section d'investissement, déficit : 94 543,20 €uros

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide

- **de reporter** le résultat de clôture de la section de fonctionnement en dépenses de fonctionnement à l'article 001 au budget 2019.

- **de reporter** le résultat de clôture de la section d'investissement en dépenses d'investissement à l'article 001 du budget 2019.

Objet de la délibération : Budget annexe du lotissement Park Liamm - Vote du budget 2019

Le Conseil Municipal examine la proposition de budget 2019 établie par la commission des finances et présentée par Madame le Maire puis vote ce document tel que présenté, lequel peut se résumer ainsi :

- Section de fonctionnement équilibrée à **635 974,75 Euros**
- Section d'investissement équilibrée à **519 043,20 Euros**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide

- **d'adopter** le budget annexe du lotissement Park Liamm 2019 tel que présenté ci-dessus.

Objet de la délibération : Budget annexe du lotissement Centre bourg- affectation du résultat 2018

Suite au vote du compte administratif du budget annexe du lotissement Centre bourg", lors de la séance du 1^{er} mars 2019, Madame le Maire fait part à l'assemblée qu'il y a lieu d'affecter le résultat de clôture qui est le suivant:

Section de fonctionnement : excédent : **126 880,67 Euros**

Section d'investissement : déficit : **271 813,97 Euros**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide

- **de reporter** le résultat de clôture de la section de fonctionnement en recettes de fonctionnement à l'article 002 au budget 2019.

- **de reporter** le résultat de clôture de la section d'investissement en dépenses d'investissement à l'article 001 du budget 2019.

Objet de la délibération : Budget annexe de l'espace résidentiel en centre-bourg- Vote du budget 2019

Le Conseil Municipal examine la proposition de budget 2019 établie par la commission des finances et présentée par Madame le Maire puis vote ce document tel que présenté, lequel peut se résumer ainsi :

- Section de fonctionnement équilibrée à **408 884,67 Euros**
- Section d'investissement équilibrée **545 313,97 Euros**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide

- d'adopter le budget annexe du lotissement centre bourg 2019, tel que présenté ci-dessus.

Objet de la délibération : Vote des taux d'imposition 2019

Madame le Maire, après avoir présenté le projet du budget communal 2019, précise qu'il est nécessaire de voter les taux d'imposition pour l'année 2019.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide de suivre l'avis de la commission des finances et de maintenir le taux d'imposition pour l'année 2019, soit :

- Taxe d'habitation : 13,25 %
- Taxe foncière (bâti) : 18,12 %
- Taxe foncière (non bâti) : 38,53 %

Il en résulte un produit fiscal attendu de 508 762 €uros

III- AFFAIRES DIVERSES

- **Chasse à l'œuf**

Elle se déroulera le dimanche 21 avril 2019.

- **Balade contée du 28 avril 2019**

Des flyers sont distribués aux élus.